

## Principes des documents de la construction (PDC)

La section de Montréal de Devis de construction Canada est fière de vous offrir un cours de niveau supérieur adapté aux besoins de notre clientèle diversifiée.

### Jour/ Durée :

Mercredi de 8h30 à 16h00

4 mars, 11 mars, 18 mars, 25 mars, 1<sup>er</sup> avril et 8 avril 2015

6 journées de cours  
2 examens

### Lieu :

Pageau Morel et associés inc.  
210, Crémazie Ouest  
Montréal (Qc) H2P 1C6

### Documentation fournie à l'étudiant :

(inclus dans les frais du cours)  
- Manuel de l'étudiant  
- CCDC 2  
- Copies de toutes les présentations des formateurs

### Coût (+ les taxes applicables) :

Membres DCC : 625.00 \$  
Non-membres : 875.00 \$

### Plan de cours en bref :

- Contrats et communications
- Intervenants et phases d'un projet
- Codes et normes
- Risque et responsabilité
- Processus d'appel d'offres
- Devis

### INTRODUCTION

#### Cours Niveau 1 – Principes des documents de la construction (PDC)

La section de Montréal de Devis de construction Canada (DCC) offre à tous les intervenants du monde de la construction, le moyen de parfaire leur éducation en continuant à apprendre et en se perfectionnant, tout en partageant leur propre expérience avec leurs collègues.

#### S'adresse à tous les intervenants de la construction

Que vous soyez architecte, architecte-paysager, designer d'intérieur, ingénieur, représentant technique, gestionnaire ou propriétaire d'immeubles, entrepreneur général ou spécialisé, nous vous proposons de participer au programme de formation en vigueur offert par Devis de Construction Canada depuis de nombreuses années, de Vancouver à Halifax, et mis à jour régulièrement avec l'apport d'experts dans le domaine de la construction.

#### Pré-requis pour les programmes de certification DCC

À cette fin, DCC offre le cours de niveau 1 (PDC), lequel sert de tronc commun aux trois (3) programmes de certifications mis sur pied par DCC : celui de représentant technique certifié (RTC), d'administrateur de contrat de construction (ACC) et de rédacteur de devis agréé (RDA). Le contenu et les objectifs poursuivis par chacun de ces programmes sont décrits en détail sur le site Internet de DCC au [www.dcc-montreal.ca](http://www.dcc-montreal.ca). Cette invitation s'adresse également à toutes les personnes désirant suivre le cours, y compris celles qui ne prévoient pas s'inscrire à un des programmes susmentionnés.

#### Reconnu comme formation dirigée par l'OAQ et l'OIQ

Le cours PDC est admissible comme activité de formation dirigée selon les exigences de formation continue obligatoire de l'Ordre des architectes du Québec et de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

### Formateur :

Monsieur Jeff Johnston, T. Arch., B. Arch.

M. Johnston a étudié à l'Université Laval à Québec et entrepris des études supérieures en gestion de projet à l'Université Concordia. Il enseigne depuis 2001 au Collège Technique de Montréal et depuis 2009 au Cégep Collège Vanier. Il a travaillé dans divers bureaux d'architecture où il a été chargé de projet et gérant de projet sur plusieurs projets d'envergure. Il a été inspecteur/conciliateur à l'APCHQ soit enquêteur et arbitre des conflits entre propriétaires et entrepreneurs.

## Principes des documents de la construction (PDC)

### Demande d'inscription

Veillez transmettre votre demande d'inscription par télécopieur à l'attention de madame Isabelle Buisson, au (514) 324-2807 ou par courriel : [montreal@csc-dcc.ca](mailto:montreal@csc-dcc.ca) et la retourner avec votre paiement à DCC-Section de Montréal, 8615 rue Lafrenais, Montréal, QC H1P 2B6.

**Toute réservation annulée après le 25 février 2015 sera facturée.**

Nom

Titre

Compagnie ou organisme

Adresse

Ville

Code Postal

Téléphone

Courriel

**Prix membres : 718.59 \$ taxes incluses**

**Prix non-membres : 1006.03 \$ taxes incluses**

\*note : l'inscription d'un non-membre donne droit à une adhésion à DCC pour l'année 2015

**Payable par chèque ou mandat poste seulement.**

Pour obtenir de l'information supplémentaire, veuillez contacter madame Isabelle Buisson au (514) 324-0968.

Voici un bref plan de cours présentant les sujets traités au cours PDC :

- Historique des documents de construction
- Projets sur le Net
- Apprentissage à distance
- Communications
- Participants et rôles
- Exécution de contrat
- Attentes du propriétaire
- Phases d'un projet
- Interprétation des documents
- Le cahier des charges
- Les documents uniformisés (Format)
- Système OmniClass
- Répertoire normatif
- Codes et contenu
- Normes et organismes d'essai
- Principes de base du bâtiment
- Sélection et évaluation d'un produit
- Considérations liées à la durabilité
- Enjeux environnementaux
- Processus budgétaire
- Ordonnancement
- Risque et responsabilité
- Questions juridiques, droit en matière de contrat
- Exécution et résiliation du contrat
- Résolution des différends
- Processus d'appel d'offres
- Pouvoir de l'administrateur de contrat
- Modifications à l'ouvrage
- Documents et échantillons, équivalence
- Méthodes diagnostiques
- Mise en service
- Méthodes et rédaction de devis
- Langue et style Devis; rédaction, révision et coordination

**Il y aura deux examens écrits au cours de la session. La moyenne des 2 examens déterminera la réussite ou l'échec de l'étudiant selon la note de passage préétablie à 70% par DCC.**

Signature